

1. La prévention.
2. L'assistance au jeune et à ses parents/tuteurs, afin d'éviter la séparation du jeune de son foyer familial.
3. Le placement du jeune hors de son foyer.

La prévention doit logiquement précéder le traitement non seulement pour épargner à la société le coût plus élevé qu'entraînent ces interventions de traitement mais avant tout pour éviter aux jeunes des traumatismes souvent irréparables. Elle "relève des politiques générales de l'environnement et notamment du logement et de l'urbanisme, de l'éducation et de la correction des inégalités sociales; elle implique une action sur les causes telles que le logement, les temps de transport, l'organisation du travail, les facilités de garde des enfants etc... (1).

C'est dans un tel cadre de politique sociale que les mesures plus individualisées telle l'assistance au jeune et à ses proches gagnent en efficacité. Cette assistance comprend tout un éventail d'activités spécifiques:

- des visites à domicile accompagnées de consultations qualifiées dans l'ensemble de la problématique des membres de la famille concernés,
- des guidances socio-familiales, financières ou administratives,
- des contributions financières régulières ou occasionnelles, etc...

Quant au placement du jeune hors de son foyer, notons qu'aujourd'hui le placement dans un home n'est pas la seule mesure à prendre. Ce type de placement, dont on connaît les effets souvent négatifs en vue de l'intégration sociale du jeune y hébergé, devient de plus en plus une mesure parmi d'autres, avec des indications bien précises et définies. Ainsi, le home ne doit plus être considéré comme simple milieu protecteur se substituant à la famille, mais deviendra un instrument permettant de décharger passagèrement la famille, d'intervenir directement lors d'une situation critique ou encore d'aider dans un but thérapeutique précis.

---

(1) Rapport du Comité restreint d'experts ad hoc: Intégration sociale des personnes socialement inadaptées et protection des personnes en danger d'inadaptation sociale.